Commune de SAINT-CARNÉ
1 Place de la Mairie
22 100 SAINT-CARNÉ

Envoyé en préfecture le 19/01/2026
Reçu en préfecture le 19/01/2026
Publié le
ID : 022-212202808-20260114-20260101-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **mercredi 14 Janvier 2026** à 20 heures, le Conseil Municipal de Saint-Carné s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de Mr Ronan TRELLU, Maire.
Date de la convocation : 08/01/2026
Membres en exercice : 11 Présents : 8 Pouvoirs : 1

Présents : Ronan TRELLU, Nathalie GUÉRIN, Jean-Marc ROUXEL, Anne-Sophie LEROUX, Virginie FAUCARD, Allain HOUEL, Carmen VOLANTIN, Jérôme RICARD (arrivé à 20h30).
Absents excusés : Liliane SIMON (pouvoir à Virginie FAUCARD)
Absent : Nathalie ERMEL, Xavier LE CUDENNEC
Secrétaire de séance : Nathalie GUÉRIN

DELIBERATION 2026.01.01 – RETABLE MAJEUR- VALIDATION CHIFFRAGE APD ET AVENANT N°1 MARCHE DE MAITRISE D OEUVRE

M. le Maire présente le chiffrage au stade de l'Avant-Projet Définitif du 22/12/2025 de l'architecte ARCHAEB pour les travaux de rénovation du retable majeur :

22 - SAINT-CARNE - Eglise Saint-Pierre
Restauration du Retable Majeur et environnement proche

Estimation

RECAPITULATION

1	**Lot 01 - Installations - Maçonnerie - Pierre de taille**			
1.1	Installations de chantier		27 672.18	
1.1.1	*Installations communes de chantier*	*15 250.80*		
1.1.2	*Installations spécifiques intérieures*	*6 872.38*		
1.1.3	*Installations spécifiques Extérieures*	*5 549.00*		
1.2	Travaux intérieurs de maçonnerie		17 410.61	
1.2.1	*Travaux intérieurs*	*17 410.61*		
1.3	Travaux extérieurs de maçonnerie		3 913.90	
1.4	Travaux divers et fin de travaux		1 677.00	
	TOTAL Lot 01 - Installations - Maçonnerie - Pierre de taille			50 673.69
2	**Lot 02 - Lot Menuiserie - Support bois**			
2.1	Retable Majeur		66 123.55	
2.2	Lambris et stalles		13 203.00	
2.3	Estrades et emmarchement		49 862.99	
2.4	Divers		3 483.00	
	TOTAL Lot 02 - Lot Menuiserie - Support bois			132 672.54

Envoyé en préfecture le 19/01/2026
Reçu en préfecture le 19/01/2026
Publié le
ID : 022-212202808-20260114-20260101-DE

3	**Lot 03 - Polychromie**			
3.1	**Travaux préliminaires**		1	
3.2	**Travaux sur retable majeur - Incidence plomb**		11 800.00	
3.3	**Travaux de restauration - polychromies - dorures -**		55 360.00	
3.3.1	*Travaux sur retable majeur*	*49 760.00*		
3.3.2	*Travaux sur la statuaire*	*5 600.00*		
3.4	**Divers**		1 760.00	
	TOTAL Lot 03 - Polychromie			70 390.00
4	**Lot 04 - Toile peinte**			4 975.20
5	**Lot 05 - Electricité**			
	Estimation selon document CBI : voir Notice estimative du BET.			
5.1	**Tranche Ferme :**		12 700.00	
	TOTAL Lot 05- Electricité			12 700.00
	TOTAL Général H.T.			271 411,43
	T.V.A. 20.00 %			54 282,29
	TOTAL Général T.T.C.			325 693,72

M. le Maire explique la nécessité de conclure un avenant au marché de Maîtrise d'œuvre pour la restauration du retable majeur afin d'arrêter le montant définitif des honoraires de l'architecte.

Il rappelle la délibération n° 2025.02.04 du Conseil Municipal du 05 février 2025 par laquelle était retenue l'offre présentée par ARCHAEB de Léhon- Dinan pour un montant HT de 26 250.00€ HT pour une enveloppe allouée aux travaux de 250 000.00€ HT avec un taux de rémunération de 10.5%.

✓ **Décision :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE de retenir l'étude chiffrée définitive des travaux de restauration du retable majeur de pour un montant HT de 271 411.43€**
- **DECIDE de ne pas retenir la proposition d'option des travaux d'électricité à 24 930.00€ HT**
- **DECIDE de conclure un avenant n°1 au marché de Maitrise d'œuvre pour la restauration du retable majeur, fixant ainsi le montant définitif des honoraires de maîtrise d'œuvre dudit marché :**

Désignation	Montant HT en €
Montant initial de rémunération du maître d'œuvre, suivant le coût prévisionnel estimé par le maitre d'ouvrage (250 000.00 € HT)	26 250.00€ HT
Montant définitif des honoraires de maitrise d'œuvre, après ajustement du coût des travaux (phase APD) à hauteur de 271 411.43€ HT	28 498.20 € HT *(dont :* *1 775.00€ HT à FLY HD-forfait* *3 615.00€ HT àCBI – forfait* *4 071.17€ HT à FOURNIGAULT (à 1.5%)* *19 037.03€ HT restant à ARCHAEB)*

- **AUTORISE le Maire à signer l'avenant correspondant avec le cabinet d'architecture Archaeb, ainsi que toutes pièces afférentes au dossier**

Pour extrait certifié conforme au registre
Le Maire,
Ronan TRELLU

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de :
- la publication le : 16.01.26.
Le Maire,
Ronan TRELLU

MAIRIE DE SAINT CARADEC Côtes d'Armor